

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

~~~~~

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2015**

~~~~~

**Présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,  
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Robert BAREILLE,  
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

**Délégations de vote :**

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jacques NAYA donne pouvoir à Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

~~~~~

**13 - VENTE DES BIENS IMMOBILIERS : MAISON 8 RUE GASSION**

Monsieur David CORBIN expose que le 16 décembre 2014, l'Assemblée a approuvé la vente de la maison 8 Rue Gassion, cadastrée AK 213, à Mme MOUNGAD suite à une offre formulée via l'agence Oloron Immobilier Finance.

Cette personne s'est depuis désistée.

Le 27 mars 2015, l'agence Iluro Sotheby's a fait savoir que M. BONNAVE avait formulé pour ce bien une offre à hauteur de 42 900 € net vendeur, liée à l'état de dégradation important du bâtiment.

Les frais d'agence forfaitaires estimés à 5 % sont supportés par l'acquéreur.

Oui cet exposé, **le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié qui en découle,
- **PRECISE** que les frais d'agence inhérents à la vente seront supportés par l'acquéreur.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 13 avril 2015.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 18/ 04/ 2015



LE MAIRE,  
  
**Hervé LUCBÉREILH**

